

Cercle de silence Versailles

Lettre n°48 – février 2014

Un jeune mauritanien adopté

Lors du dernier cercle de silence, une femme nous a raconté qu'elle avait adopté, elle et son mari, un jeune mauritanien rencontré dans la file d'attente à la préfecture de Versailles le 7 décembre 2011. Ils l'ont pris chez eux, s'en sont occupé comme de leur fils et de leur gendre du même âge. Ce jeune est maintenant régularisé et cherche du travail.

Suites des tribulations de la famille Bangladaise

La maman de la famille bangladaise n'a toujours pas été convoquée à l'OFII (Office français de l'immigration et de l'intégration) pour passer sa visite médicale et son examen de français, et pour y payer 260 euros de taxes : c'est alors qu'elle obtiendra sa carte de séjour d'un an ! Quant à leur logement, ils sont toujours dans la chambre d'hôtel où il pleut, à Poissy mais les écoles des enfants sont à Conflans ; l'échéance de leur demande de DAHO (Droit à l'hébergement opposable) au Tribunal Administratif de Versailles est au 1^{er} février et exécutoire au 15/02 ; le « positif », c'est qu'ils n'ont pas eu à changer d'hôtel depuis 3 mois !

La Syrie et Amnesty International

Amnesty International a accusé le 23 janvier 2014 les pays européens de s'ériger en « forteresse » pour se protéger des réfugiés syriens, qu'ils ne sont prêts à accueillir qu'en « nombre pitoyablement bas », selon l'organisation. « L'Union européenne a lamentablement échoué à jouer son rôle d'abri pour les réfugiés qui ont tout perdu, sauf leur vie (...) », a estimé le secrétaire général d'Amnesty, Salil Shetty.

« Dans l'ensemble, les dirigeants européens devraient baisser la tête de honte », a-t-il ajouté.

Pape François

A l'occasion de la 100ème journée mondiale du Migrant et du Réfugié, le Pape s'est adressé aux migrants : Ne perdez pas l'espérance d'un monde meilleur ! ». Il leur a ensuite souhaité de « vivre en paix dans leur pays d'accueil, tout en prenant soin des valeurs de leur culture d'origine respective ».

Le Pape François a également voulu remercier tous ceux qui travaillent avec les migrants, « pour les accueillir et les accompagner dans leurs moments difficiles, pour les défendre des 'marchands de viande humaine', ceux qui veulent mettre en esclavage les migrants ».

Les Cercles de Silence dans le monde

En France, il y a **168 villes où se tient régulièrement** un cercle de silence.

A l'étranger, il y a 20 villes : en Suisse, en Espagne, au Sénégal, en Pologne.

(D'après la « Coordination des Cercles de Silence », décembre 2013)

Le cercle de silence de Versailles

Se tient le deuxième jeudi de chaque mois de 18h à 19h

Avenue de St Cloud-Angle avenue de l'Europe à Versailles (Marché aux fleurs)

Les prochaines dates : 13 février, 13 mars, 10 avril 2014

<https://sites.google.com/site/cercladesilenceversailles> - cercladesilence.versailles@gmail.com

Charte du Cercle de silence Versailles

Parce que nous avons décidé d'exprimer publiquement le traitement inhumain et dégradant fait aux familles et aux travailleurs migrants en situation irrégulière en France, un Cercle de Silence s'est créé rassemblant régulièrement, à Versailles, dans un espace public, des femmes et des hommes d'horizons et convictions divers.

Par notre participation au Cercle de Silence :

IL S'AGIT de porter l'attention sur les personnes étrangères et sans papiers venues en France pour vivre mieux ou pour sauver leur vie.

IL S'AGIT de rappeler que chacune a droit au respect et que les atteintes à la dignité de quelques-unes blessent tous les hommes dans leur humanité.

IL S'AGIT de manifester une inquiétude face aux conditions de détention auxquelles sont soumises ces personnes dans les centres de rétention administrative et de contribuer au travail mené par diverses associations qui sont au contact de ceux qui subissent la loi, qui la font ou la font appliquer.

IL S'AGIT de refuser que des hommes, des femmes, des enfants endurent des traitements dégradants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle.

IL S'AGIT d'affirmer qu'on ne peut approuver des dispositions (lois, décrets, circulaires, directives ...) qui brisent des vies humaines, détruisent des couples et des familles.

IL S'AGIT d'exprimer une espérance fondamentale en notre capacité à faire vivre des valeurs universelles.

Dans un environnement d'agitation et de bruit, le Cercle de Silence, action non violente, envoie un message humain et invite à la réflexion sur des questions concrètes.

Nous invitons donc, à Versailles, toutes les personnes de bonne volonté, croyantes ou incroyantes, à participer à ce Cercle de Silence, en référence à l'initiative des Franciscains de Toulouse.

Le cercle de silence « Versailles » est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres : du Réseau franciscain Gubbio, des fraternités franciscaines séculières, du Réseau éducation sans frontières (RESF), du Service œcuménique d'entraide (CIMADE), du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire), de la Pastorale des migrants des Yvelines, du GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), de l'Église Protestante Unie, du Centre Huit, du Secours Catholique Versailles, du Collectif Étrangers Français en Yvelines (CEFY), du CELY (Croyants en Liberté Yvelines) et de la Communauté de Vie Chrétienne (CVX).